

PROCOLE SANITAIRE SEJOURS ADAPTES

L&M EVASION



Plan de sécurisation 2021

Le présent protocole vise à sécuriser l'organisation de nos sorties et séjours de vacances adaptées.

Nous nous conformons aux consignes prescrites par le gouvernement. Nos séjours sont organisés selon le protocole VAO préconisé par la DGCS. Il est validé en amont par le préfet du département du lieu du séjour.

Ce protocole prévoit une attention particulière quant au respect des gestes barrières. Le protocole hygiène et santé est également renforcé.

Nous souhaitons continuer de proposer des séjours et sorties adaptés de qualité à nos vacanciers malgré les contraintes que nous impose la crise sanitaire. La santé, la sécurité, et le bien être priment sur toute autre considération.

Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour appliquer l'ensemble des mesures de précaution nécessaires (hébergements adaptés, véhicules et salariés supplémentaires si nécessaire, intervention d'un service de nettoyage, etc) et d'imposer le respect des gestes barrières.

La mise en place du protocole sanitaire entraîne des coûts supplémentaires pour l'association. Par conséquent, des frais de séjour additionnels pourront vous être facturés. Ces coûts varieront en fonction de la taille du groupe, de la durée du séjour et des besoins. Nous vous informerons de ces modalités lors de l'envoi du protocole, un mois avant le séjour.

Le protocole peut être modifié ou ajusté selon l'évolution de la situation. Il est adressé à la tutelle du vacancier, au vacancier, à son établissement et aux accompagnateurs du séjour.

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| En amont du séjour | p 3 |
| Durant le séjour | p 4 |
| Après le séjour | p 4 |
| Respect des gestes barrières | p 5 |
| Description d'une journée type | p 6 |
| L'encadrement des séjours et sorties | p 8 |
| Activités / sorties | p 7-8 |
| Hébergements | p 8-9 |
| Ménage et désinfection | p 9 - 10 |
| Confection des repas | p 10 |
| Restauration | p 10 |
| Transports et acheminement | p 11 |
| Entretien du linge | p 12 |
| Matériel mis à disposition durant les séjours | p 12 |
| Les signes cliniques et symptômes de la covid-19 | p 13 |
| Procédure en cas de manifestation de symptômes | p 13-14 |
| Prise en charge d'un vacancier atteint de la covid-19 | p 13-15 |
| Recommandation en cas de cas avéré positif à la covid-19 | p 15 |
| Fiche acceptation du protocole sanitaire | p 16 |
| Attestation sur l'honneur | p 17 |

EN AMONT DU SEJOUR

Vous recevrez ce protocole sanitaire avec deux documents indexés à la fin de celui-ci que vous devrez nous retourner au plus tard le jour du départ. Vous devrez **donner votre consentement** pour le présent protocole ainsi que nous **remettre l'attestation sur l'honneur**. Les accompagnateurs s'assureront du retour de ces justificatifs lors du départ du séjour.

Vous aurez la présentation du séjour détaillée sur votre contrat de vente (taille du groupe, nombre d'accompagnateurs, modalités de transport, tarifs, activités, conditions, etc.).

Un document retraçant les informations relatives au voyage vous sera communiqué un mois avant le séjour.

Un test PCR sera demandé pour les personnes qui ne sont pas vaccinées, ou ayant reçu une seule dose de vaccin. Les personnes ayant contractés le virus devront avoir reçu une injection.

Les vacanciers et accompagnateurs devront faire un dépistage RT-PCR (test nasopharyngé) 48h avant le début du séjour et nous notifié sur le document de l'attestation sur l'honneur que la personne est bien négatif.

Avant le départ en séjour, si le vacancier est testé positif à la COVID ou s'il a été en contact avec une personne positive 7 jours avant le départ ou revenant d'un séjour hors UE, il devra alors différer sa participation.

Il est recommandé pour les vacanciers à risque de prendre l'avis de leur médecin traitant avant l'inscription au séjour.

Si durant le séjour ou la sortie, le vacancier ne peut pas porter de masque, il nous faudra une attestation du médecin.

La température du vacancier est prise sur le point de regroupement le jour du départ. Si elle est supérieure à 37.8°, nous ne pourrons accepter le vacancier. (Si la température est supérieure à 37.8° nous attendrons 10 minutes et la reprendrons pour s'assurer du résultat).

Le cabinet médical le plus proche du séjour ainsi que le SAMU centre 15 sont informés, en amont, de la présence du groupe par le responsable du séjour. Une fiche avec les coordonnées du cabinet médical, la pharmacie et les numéros de garde sera mise à disposition des accompagnateurs avec les numéros d'urgences.

DURANT LE SEJOUR

L'association fournit les masques pour les vacanciers durant le séjour ou la sortie (4 masques/jour environ). En revanche, pour les vacanciers ne pouvant pas porter de masque, il sera demandé d'avoir une visière (sauf pour ceux qui ne peuvent pas en porter, un certificat médical sera demandé).

Des documents, édités par le gouvernement et facile à comprendre (FALC), seront accrochés sur le lieu du séjour ;

- Alerte coronavirus comment se laver les mains ? : sera affiché au-dessus de chaque lavabo
- Les gestes barrières, les numéros d'urgences, ce protocole : seront affichés dans la pièce de vie.

Des documents seront mis à disposition des accompagnateurs afin de permettre la traçabilité de la désinfection de l'hébergement, des fauteuils roulants, des véhicules, de la prise de température des vacanciers et des accompagnateurs, du changement des masques, de la gestion du matériel, de leur organisation, ainsi qu'un plan de répartition des chambres pour l'isolement en cas de présence d'une personne portant les symptômes de la COVID.

A savoir : La température des vacanciers et accompagnateurs est prise deux fois par jour (prise de température sur la tempe). S'il y a de la fièvre, les accompagnateurs contacteront un médecin.

APRES LE SEJOUR

S'assurer de l'accueil du vacancier par sa famille ou bien sa structure.

Il est de votre devoir de surveiller tout signe d'alerte et d'apparition d'éventuels symptômes, et le cas échéant de nous prévenir.

RESPECT DES GESTES BARRIERES

| | |
|---|---|
|  | <p>Lavez-vous les mains très souvent avec du savon ou du gel hydro alcoolique (avant, après le repas, après un passage aux toilettes, après une activité ou une sortie, etc)</p> <p>Utilisez de l'essuie-tout pour se sécher les mains</p> |
|  | <p>Evitez de se toucher le visage en particulier la bouche, le nez, et les yeux</p> |
|  | <p>Ne vous serrez pas la main, ne vous faites pas la bise</p> |
|  | <p>Gardez une distance de 2 mètres des autres personnes</p> |
|  | <p>Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier (à jeter dans une poubelle avec couvercle) ou dans votre coude</p> |
|  | <p>Mettez un masque (port du masque 4h maximum) chaque fois que le respect de 2 mètres de distanciation physique n'est pas possible.</p> <p>Le port du masque est obligatoire dans les lieux clos (y compris hébergement), les véhicules.</p> <p>Il est important de mettre correctement le masque, de se laver les mains avant et après la manipulation de celui-ci.</p> |



Jetez dans une poubelle avec couvercle, vos mouchoirs, papiers jetables, masques.

En cas de non-respect ou d'incapacité du vacancier à respecter ces règles, un retour au domicile sera organisé par l'association.

DESCRIPTION D'UNE JOURNEE TYPE

L'organisation de la vie quotidienne

Les règles communes du séjour sont renforcées par des règles spécifiques (port du masque, distanciation physique, lavage des mains, désinfection passage WC, salle de bain commune, etc.). Cela est détaillé dans le présent protocole et sera expliqué à tous les vacanciers lors de leur arrivée sur le séjour.

Sécurité

Nos séjours sont soumis à des procédures liées à la COVID. L'association a mis en place les moyens nécessaires pour palier au temps consacré à la désinfection, aux gestes barrières afin que la Covid 19 ne constitue pas un frein au plaisir des vacances (personnel supplémentaire ou intervention d'un service de ménage si besoin).

Le lever

Chacun peut se reposer comme il le souhaite. Pas d'horaire imposé, hormis si une activité spécifique est programmée en matinée, ou si un horaire est imposé pour aller petit déjeuner (hébergement en pension complète).

Les repas

Chacun doit se laver les mains avant et après tous les repas.

Repas en gestion libre : il faut tenir compte de chacun, en fonction des envies, des produits frais et régionaux seront au rendez-vous.

Il n'est pas possible de participer aux achats, ainsi qu'à la confection des repas pour les vacanciers.

Un espace de deux mètres entre chaque personne sera mis en place par les accompagnateurs, si cela n'est pas possible des écrans seront mis à disposition par l'association.

Désinfecter les espaces de repas avant et après celui-ci.

Les activités

Elles sont choisies avec l'ensemble du groupe, en fonction des possibilités et du respect du protocole. Les activités proposées au sein de la brochure pourront avoir lieu logiquement.

Le respect des gestes barrières durant les activités sera mis en place par l'équipe accompagnatrice.

Soirée

Plusieurs possibilités s'offrent à vous, temps de repos, activités proposées par les accompagnateurs, festivités locales, à définir avec le groupe.

Coucher

Pas d'horaire défini pour le coucher (21h à 00h). Vous vous couchez selon votre fatigue.

Si des activités sont prévues tôt le lendemain, l'équipe encadrante proposera des animations plus courtes afin que le coucher soit à une heure raisonnable.

Coucher : 2 mètres entre chaque vacancier. Vous pouvez être amenés à partager votre chambre avec d'autres vacanciers.

L'ENDADREMENT DES SORTIES ET SEJOURS

Sur chacun de nos séjours, il y aura des groupe de maximum 6 vacanciers.

Si besoin de remplaçant ou de renfort à la suite d'un incident lié à la Covid, la directrice de l'association (également aide-médico-psychologique) interviendra en renfort.

Les responsables et les accompagnateurs de séjour seront formés via une session de sensibilisation en amont 15 jours minimum avant la sortie ou le séjour. A cette occasion, la répartition des rôles de chacun devra être clairement définie. Cette préparation est indispensable au bon déroulement des sorties et des séjours afin d'éviter des évènements indésirables graves, et afin de permettre aux vacanciers de vivre le plus sereinement possible leur séjour.

Il est conseillé d'identifier un référent par chambre, chargé de veiller à la traçabilité des accompagnements de la vie quotidienne.

Le rôle des accompagnateurs est primordial dans le cadre de la maîtrise des gestes barrières pour éviter la propagation du virus. Ils veillent à faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement du séjour, dès l'acheminement jusqu'au retour des vacanciers. Dès l'arrivée du vacancier sur le lieu du séjour, les accompagnateurs rappelleront le protocole aux vacanciers.

Un salarié par séjour a systématiquement de l'expérience dans le domaine du médico-social auprès du public en situation de handicap, ou dans l'accompagnement à la personne. Sur chaque séjour, il y a deux personnes formées aux gestes de premiers secours obligatoirement.

Le responsable du séjour est le référent COVID-19 (personne formée aux gestes de premier secours)

Il aura la responsabilité de :

- Vérifier la bonne application des mesures sanitaires
- S'assurer du suivi des équipements (masques, gel hydro alcoolique)
- Appliquer la procédure en cas de suspicion de cas de Covid-19

Un salarié est désigné chaque soir, à tour de rôle pour être de veille la nuit, il sera à proximité du groupe.

ACTIVITES / SORTIES

Le choix des activités et les modalités d'organisation seront fixés en amont du séjour en adéquation avec le contexte de la crise sanitaire.

Nous privilégions les sorties et activités en plein air. Si intempéries de type canicule ou pluie, nous décalerons les sorties afin que nos vacanciers puissent profiter pleinement de ce moment de répit.

Le port du masque est obligatoire dans les lieux clos (boutiques, restaurants, musées, etc).

Dès lors que le vacancier entre en contact physique avec des objets, du matériel, désinfectez le support si cela est possible ainsi que ses mains (ex : volant karting, table en pique-nique, lors de l'achat de souvenirs, etc).

Sortie en boutique : un accompagnateur pour un vacancier afin de s'assurer que tous les gestes barrières sont effectués.

Sport collectif, jeux de sociétés : désinfectez le matériel après utilisation (crayons, ballons, dés, etc.). Les jeux qui ne peuvent pas être désinfectés (ex : cartes) sont à bannir durant la période de l'épidémie, privilégiez l'individualisation du matériel. Se référer aux consignes données par les professionnels encadrants lors des activités à l'extérieur. Les activités sportives collectives en intérieur sont interdites.

Piscine, jacuzzi : pas de soucis si le procédé de désinfection de l'eau utilise un produit chloré. S'il n'est pas possible d'appliquer les règles de distanciation sociale, faire plusieurs groupes.

Les activités et animations seront adaptées à la situation sanitaire, en respect des arrêtés municipaux et ou préfectoraux en vigueur au moment du séjour tout en tenant compte des souhaits des vacanciers. Respect du couvre-feu s'il y en a un au moment du séjour.

Le personnel encadrant et les accompagnateurs veillent à mettre tout en œuvre et à faire respecter les mesures barrières pour le bon déroulement des animations et des activités.

HEBERGEMENTS

Un plan de répartition des chambres est fourni dans le classeur séjour, ainsi qu'un plan de répartition en cas de besoin d'isolement d'une personne.

Une distance de 2 mètres entre chaque lit par personne est vivement conseillé, ou a défaut, les lits devront être disposés de telle façon que les personnes dorment « tête bêche ». L'utilisation en simultané des deux couchettes d'un lit superposé est autorisée, à la condition que la personne y soit couchée tête-bêche. Privilégiez les personnes de la même structure dans les chambres si cela est possible.

Lorsque les vacanciers sont plusieurs dans la chambre, les accompagnateurs leurs mets à disposition des gants à usage unique pour se laver (mis à disposition par l'association). Chaque vacancier met sa ou ses serviettes de toilette dans son espace. Les affaires de toilette (brosses à dents, déodorants, etc) sont rangées après chaque utilisation dans la trousse de toilette.

Port du masque dans l'hébergement est obligatoire dès que la distanciation de 2 mètres n'est pas possible et lors des déplacements.

Un sens de circulation sera mis en place dans les parties communes des gîtes, maisons de vacances, par une flèche au sol via du sparadrap, si l'hébergement le permet.

Attestation de l'hébergement du bon fonctionnement du système de ventilation :

S'il s'agit d'un système de ventilation naturelle : vérification des orifices de sorties d'air, qu'ils sont régulièrement nettoyés et ne sont pas obstrués, s'assurer que le système fonctionne (par exemple en effectuant le test de la feuille sur les bouches de ventilation).

S'il s'agit d'un système de ventilation mécanique : vérification du bon équilibre des réseaux d'air, activer la ventilation nominale même pendant les périodes d'inoccupation du bâtiment, en maintenant les portes fermées.

Vous ne pouvez pas mettre de ventilateur ou de climatisation dans l'hébergement, hormis lorsqu'il n'y a personne à l'intérieur, ou bien dans les chambres s'il s'agit d'une chambre individuelle.

Il faut au maximum utiliser l'aération naturelle (ouverture des portes et des fenêtres pour créer des courants d'air).

MENAGE ET DESINFECTION

Désinfection si possible 2 fois par jour des zones de point de contact :

- poignées de porte
- interrupteurs
- boutons de chasse d'eau
- télécommandes
- robinets
- plan de travail
- rampe escalier
- boutons ascenseur

Désinfection du sol une fois par jour.

Mettre une fois par jour purificateur d'air dans toutes les pièces, et après chaque passage toilette + SDB si possible.

Désinfecter les WC, lavabos, douches après chaque passage (mise à disposition de lingettes + désinfectant).

Aération régulière des locaux. Toutes les heures, 15 minutes environ (sauf la nuit) pour les espaces communs (pièce de vie). Les pièces de l'hébergement utilisés moins fréquemment (chambres doubles, salles de bain commune, toilette, etc) doivent être aéré après chaque passage.

Conseil : Si la météo le permet ainsi que l'hébergement nous vous conseillons de laisser ouvert en continue une porte ou fenêtre de la pièce de vie (hormis si canicule, ou sortie).

Fermer les poubelles, ne pas les laisser à l'air libre – une poubelle avec couvercle est dédiée aux mouchoirs en papier, essuie-main, masques.

Désinfection des fauteuils roulants, déambulateurs, bafflants de lits médicalisés, une fois par jour.

Désinfection de visière du vacancier chaque soir, et dès que vous voyez qu'elle est sale.

Commencez le ménage du plus propre au plus sale.

Sur certains séjours, en fonction du type d'hébergement, de la configuration de celui-ci, du nombre d'accompagnateurs, de l'autonomie des vacanciers, il est probable que nous fassions intervenir un prestataire extérieur en renfort au ménage une fois par jour pour la désinfection des zones de points de contact, le nettoyage du sol.

CONFECTION DES REPA

L'accompagnateur fait seul l'achat des premières nécessités, des courses, et les désinfecte avant de les ranger. Ce sera la même personne chargée de cette mission tout au long du séjour.

Le port du masque, d'une charlotte et de gants est obligatoire en plus de l'hygiène de base (lavage de mains, tenue propre).

La désinfection du plan de travail est systématique avant de cuisiner et après.

Il est recommandé de supprimer l'accès à la cuisine si possible pour les vacanciers, ainsi que la confection des repas.

RESTAURATION

Se laver les mains avant et après chaque repas.

Il est recommandé de respecter la distanciation de 2 mètres entre chaque vacancier et accompagnateur. Cela peut s'avérer complexe selon les hébergements, si le respect des deux mètres n'est pas possible, l'organisation de la table se fait en quinconce plutôt que en face à face pour limiter les projections. Si les deux solutions précédentes ne sont pas possible nous installerons des écrans sur chaque table afin qu'il n'y ait pas de risque de contagions ou il sera envisageable de faire plusieurs groupes pour les repas.

Essayez de garder la même place à table à chaque fois pour les vacanciers.

En termes d'organisation, ce sont les accompagnateurs qui servent l'eau, le pain, le sel, le repas, etc. Privilégiez l'individualisation des parts (ex : pas de gâteaux apéritifs dans des bols).

Privilégiez les repas en plein air.

Désinfectez après chaque repas les tables, chaises et écrans.

Il est recommandé de manger toujours ensemble et de ne pas vous mélanger à d'autres groupe.

Eau : les accompagnateurs fourniront à chaque vacancier une bouteille d'eau ou sera notifié son prénom, le vacancier la gardera dans son sac lors les sorties.

TRANSPORT / ACHEMINEMENT

Notre point de **regroupement pour le départ** est au foyer de vie Eldorado / rue de la croix cadoue / 86340 Smarves

Protocole mis en place :

- Affichage des gestes barrières COVID
- Un sens de la circulation est mis en place par l'association
- Prise de température du vacancier dès son arrivée
- Du gel hydro alcoolique est mis à disposition
- Seuls les encadrants ont l'autorisation de servir les boissons
- Kit de désinfection dans les WC est mis à disposition (entre chaque passage les accompagnateurs désinfecteront)

Lors de l'arrivée du vacancier au point de regroupement, un membre de l'équipe de L&M Evasion prend la température du vacancier et s'assure que le vacancier a bien remis la fiche de consentement du protocole ainsi que l'attestation sur l'honneur.

Lors du regroupement des vacanciers, chacun doit être muni d'un masque.

Le transport :

Les conducteurs et les passagers respectent les consignes en vigueur mises en place par le ministère concernant la distanciation au sein des véhicules (communiquées par l'association avant le séjour). Le port du masque est obligatoire durant le transport.

Le nombre d'encadrants permet l'utilisation optimale de tous les véhicules du séjour (anticipation en cas d'impossibilité d'un chauffeur d'assurer ses fonctions).

Les vacanciers et accompagnateurs doivent se désinfecter les mains avant de monter dans le véhicule et en descendant (du gel hydroalcoolique sera mis à disposition).

Privilégier la même place pour les vacanciers au sein des véhicules.

Si les vacanciers ne sont pas en mesure de porter le masque, une distance de sécurité au sein du véhicule est nécessaire (2 mètres).

Vous pouvez mettre la climatisation avant le départ du véhicule afin de le rafraichir. Durant le transport, il faut privilégier l'ouverture des fenêtres pour faire de l'air. Néanmoins, il faut évaluer les risques, car le risque d'un coup de chaleur peut aussi être présent. Il faut juger de la situation et dans certains cas il faudra quand même utiliser la climatisation. Dans ce cas, il faudra laisser une fenêtre légèrement ouverte pour assurer la circulation de l'air.

Aérez le véhicule dès que cela vous est possible.

Désinfection des véhicules : Sur chaque séjour, vous aurez à disposition un atomisateur gun (pistolet de désinfection). Après chaque utilisation du véhicule, même lors des sorties, veuillez pulvériser le véhicule avec.

ENTRETIEN DU LINGE

L'association n'assure pas le lavage du linge sale, celui-ci sera mis dans un sac poubelle, fermé systématiquement.

Conseil : ne pas plaquer le linge contre soi, ne pas le secouer.

S'il est nécessaire de laver du linge durant le séjour, le laver à 60° avec de la lessive virucide (mise à disposition).

MATERIEL MIS A DISPOSITION DURANT LES SEJOURS

- Une trousse à pharmacie de premiers secours, incluant à l'intérieur un thermomètre frontal
- Les numéros d'urgence (trousse à pharmacie + classeur + affichage sur le lieu du séjour)
- Réserve de gel hydro alcoolique : un petit flacon par accompagnateur + deux flacons de 1l (les professionnels pourront remplir des que besoin leur flacon avec)
- Masques grand public et chirurgicaux (5 masques par jour/personne)
- Savon (virucide) à chaque lavabo
- Gants mains
- Gants jetables
- Atomisateur (désinfection instantanée), vous pouvez l'utiliser pour désinfecter tous les supports, gain de temps.
- Lingettes désinfectantes (1 paquet dans chaque WC)
- désinfectant
- Désinfectant sol
- Lessive virucide
- Bombe virucide
- Surblouse/sur-chaussure (5)
- Charlottes (repas gestion libre : 3/jours accompagnateurs + besoins selon activités ex : karting)
- Essuie mains
- Sac hydrosoluble (si cas avéré covid-19)
- Poubelle DASRI
- Tabliers (pour les soins mouillants ou souillant)
- Visières

LES SIGNES CLINIQUES ET SYMPTOMES DE LA COVID 19

✓ Les signes cliniques typiques de la COVID 19 :

- Fièvre ou sensation de fièvre
- Une fatigue inhabituelle
- Perte de l'odorat et ou du goût
- Des courbatures
- Symptômes respiratoires : toux sèche principalement, essoufflement et/ou sensation de gêne respiratoire, sensation d'oppression, de douleur au niveau de la poitrine

✓ Symptômes qui peuvent également être liés à une infection à la COVID 19 :

- Des maux de tête
- Maux de gorges
- Nez bouché, conjonctivite
- Nausées ou vomissements
- Diarrhées
- Tension instable, trouble du rythme cardiaque
- Eruption cutanée ou décoloration des doigts ou des orteils
- Perte d'élocution ou de motricité

PROCEDURE EN CAS DE MANIFESTATION DES SYMPTOMES

- 1) Contacter la structure ou famille pour l'informer des symptômes du vacancier (certains vacanciers rencontrent des toux, maux de tête, de manière régulière).
- 2) Appeler le 15, s'il y a besoin d'un autre avis médical ou si vous ne pouvez joindre le médecin traitant du vacancier ou le médecin prévenu en amont de la présence de votre groupe sur le séjour.
- 3) Isoler le vacancier dans la chambre destinée à cet effet seulement si le médecin le préconise et par conséquent mettre en place le protocole de prise en charge d'un vacancier atteint de la covid-19.

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UN VACANCIER ATTEINT DE LA COVID-19

Une pièce sera réservée pour l'isolement d'un vacancier ou d'un accompagnateur suspecté d'être atteint de la covid-19.

Si toutefois une personne est positif au COVID sur un de nos séjours, un membre de l'association interviendra en renfort sur l'équipe.

Prise en charge d'un vacancier atteint de la covid-19 durant le séjour :

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant au séjour donne lieu à l'isolement de cette personne.

En cas de personne atteinte de la covid-19 ou présentant les symptômes durant le séjour :

1. Isolement de la personne présentant des signes évocateurs de la maladie au sein d'une pièce dédiée dans l'attente de la confirmation du diagnostic avec port d'un masque en présence d'un tiers (entrée dans la pièce qu'en cas de nécessité).

Si un accompagnateur est en isolement pour cas de suspicion, et l'autre accompagnateur seul sur le groupe à gérer la situation, un membre du bureau de l'association L&M Evasion interviendra en renfort au plus vite.

Equipement de l'accompagnateur :

- Mettre charlotte, masque + visière, surblouse, sur-chaussure
- Se laver les mains
- Mettre des gants et veiller à rendre hermétique au niveau du poignet en mettant l'élastique de la blouse par-dessus
- Mettre un tablier en cas de soins mouillants et souillant

Adopter les bons gestes :

- Vous devez aérer la pièce où est isolée la personne vers l'extérieur et bien fermer la porte qui va vers l'intérieur de l'hébergement.
 - Entrer et sortez par l'extérieur si c'est possible.
 - Enlever votre équipement : veuillez mettre vos vêtements dans un sac hydrosoluble. Retirer le masque, les gants, la surblouse et les jeter dans un sac DASRI. A chaque fois que vous enlevez un équipement de votre visage, veuillez-vous laver les mains avec la solution hydro alcoolique.
 - Désinfecter la visière à l'extérieur de l'hébergement, le mettre dans le seau prévu pour la désinfection.
 - Ne toucher aucune surface à l'extérieur de la pièce, sinon désinfecter la surface touchée immédiatement.
2. Contacter la structure ou famille pour l'informer des symptômes du vacancier, prendre contact avec le médecin traitant du vacancier si nécessaire. Appeler le 15, s'il y a besoin d'un autre avis médical, ou si vous ne pouvez joindre le médecin traitant.
 3. Isoler le vacancier dans la chambre destinée à cet effet seulement si le médecin le préconise et par conséquent mettre en place le protocole de prise en charge d'un vacancier atteint de la covid-19.
 4. Consultation médicale et suivi auprès du cabinet médical prévenu en amont du séjour de la présence du groupe, si le médecin eu en amont au téléphone juge nécessaire de faire une consultation et un test de dépistage COVID.
 5. Informer immédiatement L&M Evasion au 06 75 17 98 53.
 6. En attente du diagnostic pour le vacancier, suspendre toutes les activités collectives.
 7. Si la personne est testée positive à la covid-19, organiser un test systématique pour les autres vacanciers et accompagnateurs. Suivre les préconisations médicales.
 8. Si un cas covid est confirmé, organisez, en lien avec le médecin référent, les mesures à mettre en œuvre : balisage, identification des contacts, mise en quatorzaine des contacts...

9. L'association L&M Evasion se chargera d'informer les structures, familles, tutelles, ainsi que la DDCS de la région.
10. L'association engage les démarches auprès de son assureur (MAIF), qui mettra en place le rapatriement pour la personne atteinte de la COVID-19.
11. Organiser un rapatriement de tout le groupe même si un seul vacancier est atteint de la covid-19, des membres de l'association viendront en renfort si besoin, afin de faire respecter au maximum les protocoles sanitaires.
12. L'association préviendra le service de la santé au travail pour le suivi des salariés.

RECOMMANDATION EN CAS DE CAS AVERE POSITIF A LA COVID-19

- L'association contacte la famille, la structure du vacancier afin de définir ensemble les modalités de protocole de retour au domicile.
- Si la personne n'a pas de famille pour l'accueillir et son établissement d'accueil est fermé, une démarche territoriale de continuité et de permanence d'accompagnement des personnes en situation de handicap a été mise en œuvre dans chaque département permettant d'identifier des structures proposant, durant la période estivale, des solutions d'hébergements temporaire en urgence pour les situations le nécessitant. Dans le cas cité, si la personne ne peut retourner dans son établissement d'origine, il convient à l'organisme VAO de se rapprocher de la DD-ARS et la MDPH pour trouver une solution d'accueil temporaire.
- Port du masque pour tous les vacanciers et accompagnateurs.
- Isolement dans les chambres de tous les vacanciers. Eviter la circulation au maximum dans l'hébergement ainsi que les regroupements.
- Mettre le linge dans des sacs hydrosolubles, ne pas le secouer, le plaquer contre soi. Il sera lavé au domicile de la personne.
- Prévenir le prestataire de location de l'hébergement afin qu'il fasse appel à une entreprise qui réalise le ménage « en bionettoyage » afin d'éviter tous risques de contamination autre.
- La personne atteinte de COVID-19 n'est pas rapatrier dans le même véhicule que les autres vacanciers non contaminés (assurance prend en charge le rapatriement).
- Bio nettoyage des véhicules (matériels à disposition + bombe virucide).

ACCORD PROTOCOLE L&M EVASION – COVID 19



Nom / Prénom du vacancier :

- Accepte le protocole, le plan de sécurisation mis en place pour se protéger du virus "covid-19" par l'association L&M Evasion. Ce protocole vise à sécuriser l'organisation des sorties et séjours de vacances adaptées. Nous nous conformons aux consignes prescrites par le gouvernement.
- Le vacancier est en capacité de porter selon les règles établies (véhicules, hébergements, lieux clos, etc.) un masque (s'il ne peut pas porter de masque pour des raisons médicales ils nous faudra une attestation du médecin) ;
- Je m'engage à faire un test PCR si je ne suis pas vacciné, ou si j'ai reçu qu'une seule dose de vaccin. Les personnes ayant contractés le virus devront avoir reçu une injection, sinon il devront également faire le test. Le dépistage RT-PCR (test nasopharyngé) devra être fait 48h avant le début du séjour, et vous devrez nous transmettre les résultats au plus tard lors du départ (si le test est positif, et que vous avez souscrit une assurance annulation, veuillez demander à votre médecin traitant une attestation médicale justifiant que le vacancier est atteint de la COVID et ne peut donc pas participer au séjour).
- Je m'engage à surveiller et à signaler à l'association L&M Evasion tout signes d'alertes et d'apparition d'éventuels symptômes de la COVID 19, afin que nous puissions en informer les autres vacanciers, structures, accompagnateurs et familles concernés.

Fait à le

Signature de la personne, ou de sa tutelle,

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, M/Mme _____

Tuteur, établissement, représentant M/Mme _____

Atteste sur l'honneur,

- Ne pas avoir pris de traitement antipyrétique (paracétamol, aspirine, etc.) les douze dernières heures
- Avoir respecté les gestes barrières en amont de la sortie, du séjour

| Avez-vous été atteint du COVID 19 ? | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| Présentez-vous ce jour ou avez-vous présenté dans les 48 heures précédentes un des signes suivants ? | | |
| De la fièvre (température égale ou supérieur à 37,8°) | Oui | Non |
| Des courbatures | Oui | Non |
| De la toux ? | Oui | Non |
| Des signes ORL : rhume, angine, pharyngite (en dehors de rhinite ou d'une conjonctivite allergique diagnostiquée) ? | Oui | Non |
| Une perte de l'odorat sans nez bouché ou une perte du goût des aliments (distinct de la perte d'appétit) ? | Oui | Non |
| Des maux de tête inhabituelle ? | Oui | Non |
| Des troubles digestifs (nausée, vomissement, diarrhée) ? | Oui | Non |
| Une fatigue inhabituelle ? | Oui | Non |
| D'autres signes comme des moments de désorientation ou des chutes inexplicables ? | Oui | Non |
| Avez-vous été dans un pays hors UE récemment ? | Oui | Non |
| Avez-vous été en contact avec une personne atteinte du COVID 19 ? | Oui | Non |
| Avez-vous été en contact avec une personne qui présentait l'un des signes mentionnés dans les questions ci-dessus | Oui | Non |

| Etes-vous vacciné contre le COVID ? | Oui | Non |
|--|----------------------|------------------------|
| Si oui, | Dates _____ _____ | Quel vaccin ? _____ |
| Dépistage RT-PCR négatif (Fait 48h avant le séjour) | | |

Fait à le àh.....

Signature :